Bulletin

Juin 2013

Balayage des codes à barres des produits pour le Registre canadien des remplacements articulaires

Le Registre canadien des remplacements articulaires (RCRA) est un registre pancanadien de dispositifs médicaux qui relie l'information sur une prothèse au dossier du patient. Ces données permettent de surveiller la qualité des soins et les résultats pour les patients ayant subi une arthroplastie de la hanche ou du genou au Canada. Par conséquent, il est essentiel que les fournisseurs de données saisissent avec exactitude l'information sur les prothèses et les ciments.

Contexte

L'équipe du RCRA a récemment mené un sondage auprès des fournisseurs de données afin de connaître la façon dont ils recueillent l'information requise (numéro de produit et numéro de lot) à partir de l'étiquette des produits aux fins de soumission au RCRA. Parmi le petit nombre de répondants (n = 47), 81 % ont déclaré saisir manuellement les codes à barres plutôt que de les balayer. Cette méthode est susceptible d'entraîner des erreurs typographiques, ce qui représente un problème de qualité des données pour un élément important du registre des dispositifs médicaux. Le balayage des codes à barres aurait pour effet de réduire ce type d'erreur et d'alléger la tâche relative à la saisie de l'information sur les dispositifs médicaux.

Depuis avril 2013, le service de soumission électronique des fichiers et l'application Web de soumission de données et de production de rapports du RCRA ont été modifiés de manière à accepter les numéros de produit et de lot qui sont recueillis

Notre vision
De meilleures données pour de meilleures décisions : des Canadiens en meilleure santé

Notre mandat
Exercer le leadership visant l'élaboration et le maintien d'une information sur la santé exhaustive et intégrée pour des politiques avisées et une gestion efficace du système de santé qui permettent d'améliorer la santé et les soins de santé

Nos valeurs
Respect, intégrité, collaboration, excellence, innovation

www.icis.ca
Au cœur des données



directement à partir du balayage des codes à barres. Un algorithme intégré permet d'extraire l'information du code à barres (numéros de produit et de lot) à soumettre au RCRA. Le RCRA demeure toutefois en mesure d'accepter l'information sur les prothèses qui est saisie manuellement dans les cas où le balayage des codes à barres n'est pas possible.

Le présent bulletin expose la marche à suivre pour saisir, à l'aide d'un lecteur de codes à barres, l'information qui figure sur l'étiquette des prothèses et des ciments. Étant donné que les étiquettes des produits ne sont pas normalisées à l'échelle des fabricants et parfois au sein d'un même fabricant, les fournisseurs de données doivent s'assurer que le bon code à barres est balayé et que l'information se retrouve dans le champ approprié du RCRA (c.-à-d. Numéro de produit et Numéro de lot). Bien qu'elles ressemblent aux étiquettes réelles de divers fabricants, les étiquettes utilisées en exemple dans ce bulletin sont fictives.

L'équipe du RCRA recommande aux fournisseurs de données de conserver le processus opérationnel en place lorsque leur système permet déjà le balayage des codes à barres dans le cadre de la saisie des données du RCRA. Dans ces cas, les numéros de produit et de lot appropriés sont déjà extraits des codes à barres et soumis au RCRA.

Étape 1 : Préparation — établir les paramètres du lecteur de codes à barres

La première étape consiste à activer le paramètre de transmission du code AIM (code d'identification et de saisie des données automatiques). Veuillez consulter le manuel d'utilisation de votre lecteur pour obtenir des renseignements supplémentaires. Il suffit souvent de balayer des codes à barres particuliers dans le manuel d'utilisation pour activer ou désactiver les paramètres du lecteur.

Étape 2 : Vérifier que le paramètre de transmission du code AIM est activé

Pour vérifier si le paramètre de transmission du code AIM est bien activé, **veuillez balayer le code à barre ci-dessous**. À l'écran, vous devriez apercevoir le code suivant : **]C0123456789**. Prenez note qu'il débute par un crochet fermant ( ]).



Étape 3 : Balayer des codes à barres

À l'heure actuelle, les étiquettes des produits ne sont pas normalisées à l'échelle des fabricants et parfois au sein même d'un fabricant. Cette section donne des directives précises sur la façon de balayer les codes à barres en fonction des caractéristiques de l'étiquette. Nous vous invitons à examiner les différentes étiquettes utilisées dans votre établissement et à vous familiariser avec leur mode de balayage décrit dans les directives ci-dessous.

Notez que, dans quelques circonstances, des exceptions particulières s'appliquent à certains fabricants. Sur toutes les étiquettes, les termes « numéro au catalogue » et « numéro de référence » sont utilisés de façon interchangeable.

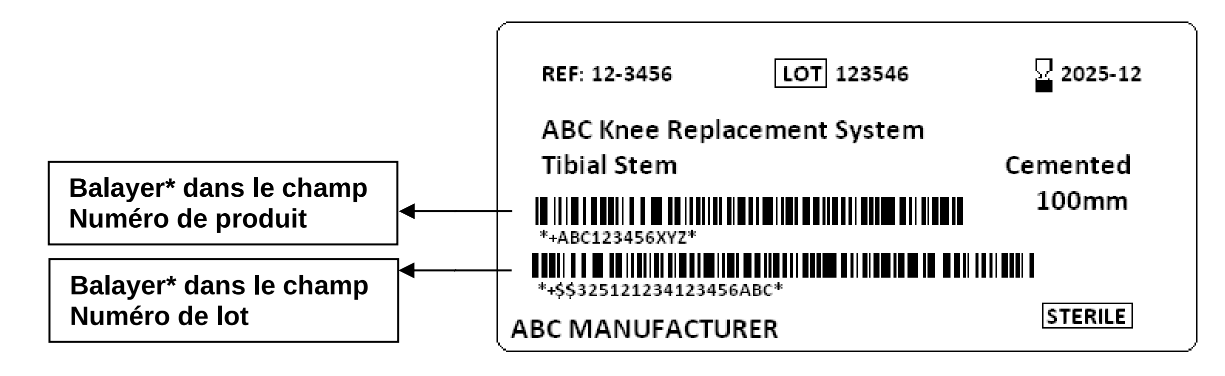
A) Étiquettes à deux codes à barres

Ces étiquettes comportent deux codes à barres. Dans la plupart des cas, la série de caractères située sous le code à barres du haut contient le numéro au catalogue, ou numéro de référence, et celle qui se trouve sous le code à barres du bas contient le numéro de lot.

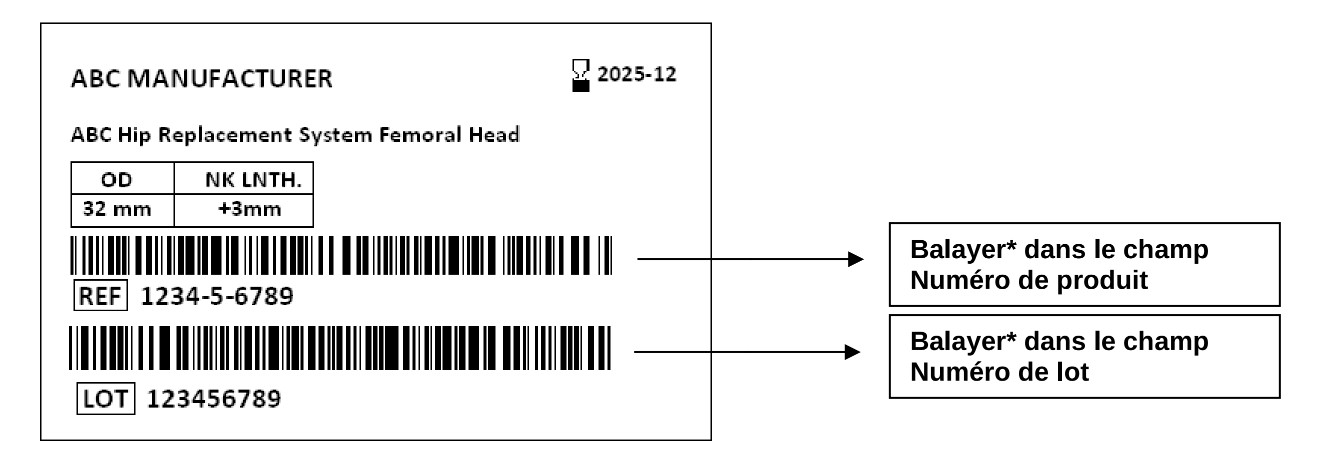
Produits du fabricant Link : Ne balayez pas les codes à barres. Les numéros de produit et de lot doivent être saisis à la main.

Tous les autres produits : Balayez le code à barres du haut dans le champ Numéro de produit et celui du bas dans le champ Numéro de lot. Les données saisies par balayage peuvent contenir des symboles ou des chiffres supplémentaires. **Ne modifiez pas la série de caractères qui s'affiche dans le champ.**

Exemple 1



Exemple 2

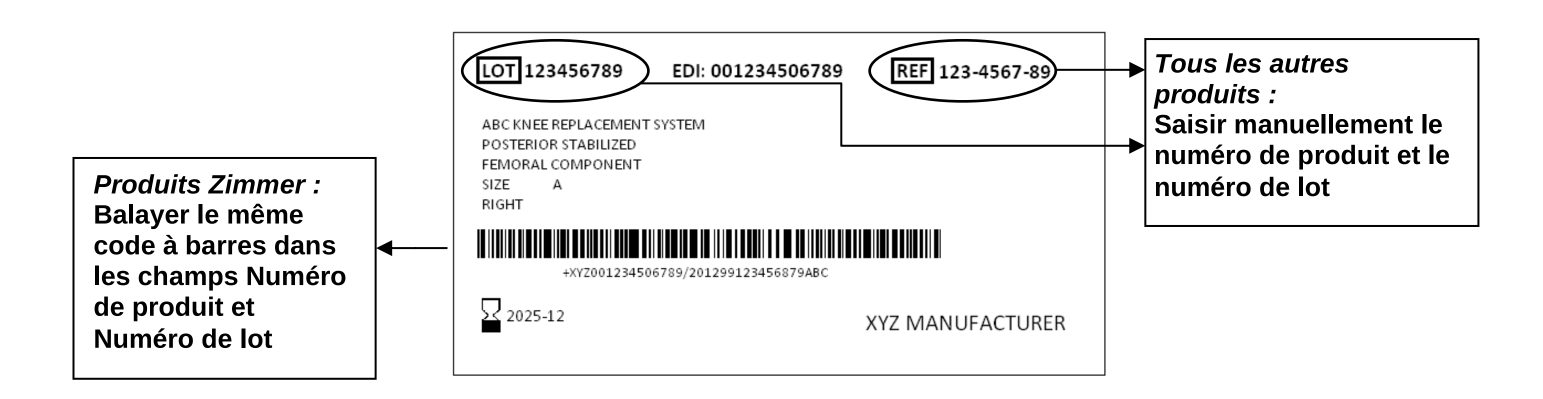


Remarque
* Pour les produits du fabricant Link, saisissez manuellement le numéro de produit/référence et le numéro de lot exactement comme ils apparaissent sur l'étiquette (pour l'exemple 1, entrez « 12-3456 » comme numéro de produit et « 123456 » comme numéro de lot).

B) Étiquettes à un code à barres

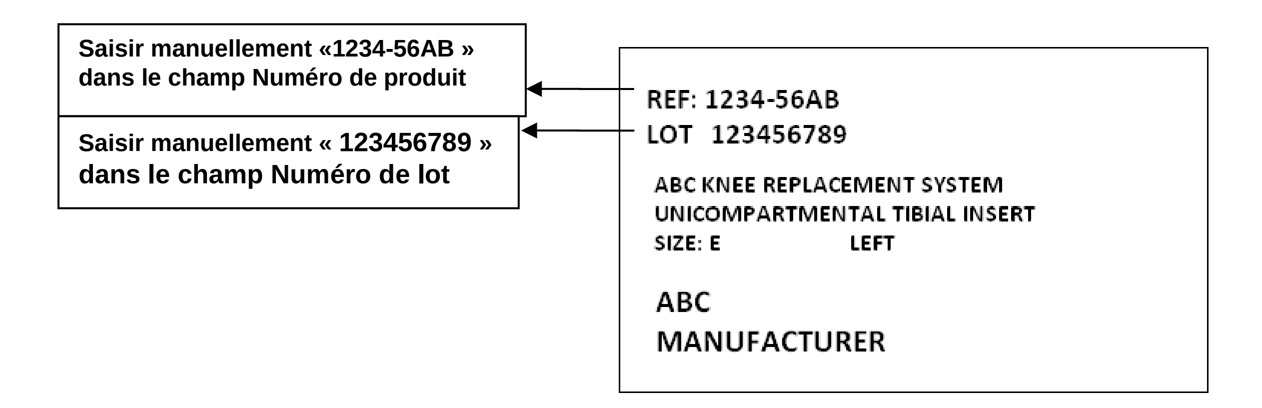
Produits du fabricant Zimmer : Les étiquettes des produits Zimmer comportent un code à barres. La série de caractères qui se trouve sous ce code à barres contient et le numéro au catalogue (numéro de référence) et le numéro de lot. Balayez le code à barres dans le champ Numéro de produit, puis dans le champ Numéro de lot.

Tous les autres produits : *Saisissez manuellement* le numéro au catalogue (numéro de référence) dans le champ Numéro de produit et le numéro de lot dans le champ Numéro de lot.



C) Étiquettes sans code à barres

Saisissez manuellement le numéro au catalogue (numéro de référence) dans le champ Numéro de produit et le numéro de lot dans le champ Numéro de lot. Assurez-vous d'inclure tout tiret, comme dans l'exemple ci-dessous.



Pour de plus amples renseignements

Comme l'étiquetage des produits change continuellement, nous demandons aux fournisseurs de données de signaler tout écart ou problème à l'équipe du RCRA à rcra@icis.ca.

L'équipe du RCRA a rédigé ces directives à l'aide de l'information fournie par Health Shared Services British Columbia (HSSBC) et Global Standards One (GS1) Canada.